

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 23 NOVEMBRE 2015

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 17/11/2015

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 30/11/2015

Délibération n° D-2015-439

**Adhésion de la Ville de Niort au Syndicat des propriétaires
fonciers du Marais poitevin**

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Monsieur Jacques ARTHUR, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Carole BRUNETEAU, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Yamina BOUDAHMANI, Madame Christine HYPEAU, Madame Yvonne VACKER, Madame Agnès JARRY, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Simon LAPLACE, Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Dominique DESQUINS, Monsieur Sébastien PARTHENAY, Madame Marie-Chantal GARENNE, Madame Catherine REYSSAT, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Eric PERSAIS, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Elodie TRUONG, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Josiane METAYER, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Amaury BREUILLE, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU, Madame Isabelle GODEAU.

Secrétaire de séance : Simon LAPLACE

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Dominique JEUFFRAULT, ayant donné pouvoir à Monsieur Michel PAILLEY

Excusés :

Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN.

Direction de la Commande Publique et Logistique

Adhésion de la Ville de Niort au Syndicat des propriétaires fonciers du Marais poitevin

Monsieur Michel PAILLEY, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente

Il est proposé l'adhésion de la Ville de Niort au Syndicat des propriétaires fonciers du Marais poitevin, afin de faciliter l'inscription dans des actions partenariales notamment concernant les plantations de peupliers.

La cotisation annuelle est fixée par l'assemblée générale du syndicat. Son montant pour l'année 2015 s'élève à 25 €.

Les crédits nécessaires au versement de la cotisation annuelle seront prévus chaque année au budget de l'exercice en cours.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver les statuts du Syndicat des propriétaires fonciers du Marais poitevin ;
- accepter l'adhésion de la Ville de Niort à ce syndicat à compter de l'année 2015 ;
- désigner l'Adjoint délégué ou son représentant pour représenter la Ville de Niort ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tous les documents relatifs à cette adhésion et à verser chaque année à compter de 2015 la cotisation annuelle (25 € pour l'année 2015).

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'Adjoint délégué

Signé

Michel PAILLEY